

Politique Environnementale de l'entreprise MORA

1. Vue d'ensemble

L'entreprise **MORA**, spécialisée dans la fabrication de pièces plastiques par injection, s'efforce d'être un exemple en matière de **durabilité** et place la **protection de l'environnement** au cœur de sa stratégie industrielle.

En tant qu'**entreprise citoyenne responsable**, nous avons la responsabilité de tenir compte des impacts de nos actions et de la façon dont ils affectent l'environnement, tant directement, à travers nos opérations, qu'indirectement, via nos décisions d'achat, les produits et services que nous offrons à nos clients et les opportunités commerciales que nous recherchons.

Nous nous engageons à minimiser l'impact de nos opérations sur l'environnement et à faire preuve de leadership en intégrant les considérations environnementales dans toutes nos pratiques.

2. Analyse de nos impacts environnementaux

Notre activité, en tant qu'acteur de la **plasturgie**, peut avoir des effets sur :

- **La qualité de l'air**, via les émissions indirectes liées à notre consommation d'énergie ou à l'utilisation de produits (gaz réfrigérant, solvants).
- **La qualité de l'eau**, par le risque de pollution accidentelle ou de mauvaise gestion des effluents (eaux de lavage, huiles), ou de fuite de granulés plastiques industriels (**GPI**).
- **Le sol**, en cas de mauvaise gestion des déchets industriels ou de fuite de granulés plastiques industriels (**GPI**).
- **Les ressources naturelles**, notamment à travers notre consommation énergétique et l'utilisation de matières plastiques vierges.
- **Les communautés locales et nos employés**, par l'impact de nos choix industriels et nos engagements en matière de santé, sécurité et environnement.

Tous les secteurs de l'entreprise ne présentent pas le même impact :

- La **production** génère l'essentiel des déchets plastiques et consomme la majeure partie de l'énergie.
- La **logistique** est un point critique pour le risque de dispersion des granulés (**GPI**).
- Les **services supports** (administratif, R&D) ont un impact plus faible mais participent à la consommation de ressources (papier, informatique, énergie de bureau).

3. Nos engagements et actions pour réduire notre impact environnemental

Nous mettons en œuvre des actions concrètes afin de réduire notre impact environnemental :

- **Prévention des pertes de granulés plastiques industriels**, conformément au décret en vigueur (contrôle des zones à risque, équipements de rétention, formation du personnel).
- **Tri et recyclage systématique** des déchets : plastiques, cartons, papiers, palettes, huiles, aérosols, cartouches d'encre, métaux, D3E, piles, emballages alimentaires.
- **Réduction de notre empreinte carbone**, grâce à un **contrat d'électricité d'origine 100 % renouvelable**, effectif depuis le **1er janvier 2025**.
- **Suivi et réduction** de la **consommation énergétique**, grâce au remplacement de notre parc de presses hydrauliques par des presses électriques et en optimisant la planification des productions dans nos ateliers.
- **Suivi biannuel** de la liste candidate des Substances extrêmement préoccupantes **Substances of very high concern (SVHC)**

4. Engagements d'amélioration continue

Nous nous engageons à :

- **Réduire de 55% le tonnage des DIB (Déchets Industriels Banals) d'ici 2030**, par le tri sélectif de nos déchets et par la recherche de filières de recyclage ou de valorisation.
- **Former 100 % du personnel de production impliqué dans le processus à la prévention des fuites de granulés plastiques** avant fin 2026.
- **Optimiser nos consommations énergétiques**, en lançant un plan d'actions sur la recherche et le traitement de fuites sur notre réseau d'air comprimé d'ici fin 2026.

5. Suivi et mesure de notre performance environnementale

Pour mesurer nos impacts et nos progrès, nous avons mis en place :

- **Un suivi énergétique mensuel.**
- **Un suivi trimestriel des tonnages de déchets produits et recyclés** (Cartographie des déchets).
- **Des indicateurs de performance** (kg de déchets DIB/k€ de CA produit, consommation kWh/k€ de CA produit, consommation d'eau en litre/k€ de CA produit, ...).
- **Indicateur de suivi d'accidents environnementaux**
- **Ratio fournisseurs avec engagements RSE** (type Ecovadis, Charte Achats responsables Mora signée)

Base de référence et objectifs

- **Année de référence (2020) / Objectifs à atteindre**
 - Scope 1: 105 tCO₂/an / Réduction des émissions Scope 1 : - 69.4 % en **2030**
 - Scope 2: 247.6 tCO₂/an / Réduction des émissions Scope 2 : - 90% en **2025** (100 % énergie verte)
- **Année de référence (2021) / Objectif à atteindre**
 - Taux de déchets valorisé : 59.6 % / Augmentation du taux de valorisation des déchets à **80% en 2030**
 $TDV = \frac{\text{Total déchets valorisés}}{(\text{Total des déchets valorisés} + \text{DIB})} \times 100$

6. Communication

Cette politique est

- Communiquée à l'ensemble des salariés
- Publiée sur le site web de l'entreprise.
- Présentée dans le rapport RSE.

7. Conclusion

La politique environnementale de **MORA** s'inscrit dans une volonté claire de **maîtrise de nos impacts**, de **respect réglementaire** et de **transition vers un modèle plus responsable**.

Elle est portée par l'ensemble de l'entreprise, régulièrement mise à jour, et repose sur une dynamique d'**amélioration continue**.

Le Comité de Direction MORA INTERNATIONAL

Directeur Général
Antoine GÉRAIS

Directeur Technique
Vincent COLLARD

Directeur Administratif et Financier
Benjamin CADOUX

Directeur Commercial
Jean Charles BLANC

Directeur des Opérations
Alexandre FONTBONNE